

Impôt sur le revenu—Loi

tion universitaire à leurs enfants. Autrefois, quelqu'un pouvait consacrer \$1,000 de son revenu pour envoyer un enfant à l'université. Il en coûtait bientôt \$2,000, puis \$3,000. On ne peut plus maintenant disposer facilement de \$3,000 pour envoyer un fils ou une fille à l'université. Les gens doivent donc maintenant renoncer à leurs espoirs d'offrir une formation supérieure à leurs enfants. C'était là un trait de la société canadienne que nous en étions arrivés à considérer comme un droit, à savoir que les jeunes devraient pouvoir obtenir une formation supérieure et que nous devrions avoir les moyens de l'offrir à nos enfants.

J'en arrive maintenant à la question de la possibilité de prendre sa retraite dans la dignité. Nombre de Canadiens qui ont pris leur retraite il y a dix ou 15 ans avaient alors le sentiment d'avoir travaillé pour leur pays, d'avoir participé à sa construction, et, comme ce pays était devenu fort, qu'ils pouvaient être assurés de passer leurs vieux jours dans la dignité. Leurs espoirs ont été trahis, se sont envolés, et l'on constate de plus que ceux qui, après avoir tant travaillé et épargné, voient s'enfuir leurs économies sont amers et désenchantés. Ils ont perdu leurs illusions.

Des taux de chômage et d'inflation aussi élevés que ceux que nous connaissons au Canada sont inacceptables, tandis que nos investissements réels et nos revenus nets d'impôt ne s'accroissent pas assez vite. Il est peut-être encore plus inquiétant de constater notre faiblesse sur le plan des dépenses d'immobilisation effectuées par nos entreprises pour la modernisation de leurs usines et de leur équipement, car un pareil investissement représente le meilleur moyen de donner aux Canadiens des emplois et des salaires plus élevés, de leur donner la possibilité de réaliser leur rêve de posséder une maison, de se faire instruire et de finir leurs jours dans la dignité.

Depuis quelques années, la croissance de la capacité de l'industrie manufacturière a considérablement ralenti. Le Canada est à la remorque de la quasi totalité des pays de l'OCDE au chapitre du taux d'investissement et ne réussit pas à créer des emplois, à combattre la pollution et à lutter contre l'inflation. Ce bill ne représente pas une solution, ni à court ni à long terme. Ce n'est pas une solution aux problèmes économiques du Canada. C'est une mesure symbolique, un palliatif confus et injuste. Le gouvernement a échoué sur le plan économique et ce bill, qui constitue une tentative inutile, une demi-mesure pour tenter de remédier à la situation, non seulement ne propose aucun remède économique, mais c'est un vrai désastre sur le plan de l'unité nationale.

Ce bill devrait être retiré, renégocié et remplacé par un autre qui ne proposerait plus une réduction de taxe temporaire et symbolique, mais une réduction substantielle. Cela stimulerait les Canadiens à travailler, et partant, à raviver leur désir de réaliser les rêves fondamentaux que nous tous à la Chambre avons pour le Canada et les Canadiens.

M. Alan G. Martin (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, c'est un honneur pour moi de participer au débat sur le bill C-56. Je crois que tous reconnaîtront qu'il s'agit d'un aspect important des propositions budgétaires avancées par le ministre des Finances (M. Chrétien) le 10 avril dernier.

Étant l'un des quatre experts-comptables que compte la Chambre, bien que le seul de l'Ontario—trois d'entre eux, je crois, siègent de notre côté et un autre du côté de l'opposition

officielle—j'ai parfois le sentiment que c'est une responsabilité et, en fait, un privilège de prendre régulièrement part à des débats portant sur des questions économiques et fiscales.

Beaucoup d'entre nous, dont moi-même, avons trouvé de grandes satisfactions dans le travail en comités, où les députés d'arrière-ban ont de magnifiques occasions de contribuer grandement et utilement à l'étude de diverses questions dont sont saisis les comités dont nous faisons partie. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que c'est ici, en cette tribune centrale de notre appareil de gouvernement, que se situent les débats réellement importants, non pas parce que nous pouvons donner ici des coups de frein ou d'accélérateur plus lourds de conséquence qu'aux comités—en fait, je pense que le contraire est probablement vrai—mais parce que cette assemblée est fondamentalement le cœur de l'ensemble de nos institutions parlementaires. C'est pourquoi il est important, dans un débat de ce genre, de nous appuyer sur des faits et de rejeter les notions qui sont répandues dans tout le pays par des individus qui profitent de ces situations et dont l'objectif dans la vie est de faire en sorte que les Canadiens se regardent le nombril et disent: «Seigneur, ma situation est encore pire que je ne pensais.» Je n'ai jamais siégé du côté de l'opposition, mais j'imagine qu'elle considère que cela fait partie de ses fonctions officielles et de ses tâches principales.

● (2112)

M. Paproski: Ou bien vous siégerez bientôt du côté de l'opposition ou bien vous serez défait aux élections.

M. Martin: Je ne pense pas devenir membre d'un parti de l'opposition à la Chambre dans un avenir rapproché. Je compte aussi être de retour à la Chambre après les prochaines élections.

Je répète que, n'ayant jamais fait partie de l'opposition, j'ai un peu de difficulté à comprendre quel est son rôle et comment elle le conçoit. J'écoute ce que disent le chef de l'opposition officielle (M. Clark), le chef de l'opposition non officielle et le critique financier de l'opposition officielle, le député de York-Simcoe (M. Stevens), et j'en reste parfois bouche bée, non pas tellement à cause des propos qu'ils tiennent, même s'ils sont la plupart du temps assez incroyables et souvent fantaisistes, comme nous l'avons vu récemment, mais à cause de leur attitude générale. Ils adoptent une attitude très négative et pessimiste à l'égard de toutes leurs réalisations positives de l'économie canadienne ces dix dernières années et à l'heure actuelle.

Il y a deux choses que je trouve vraiment incroyables. D'abord, ces distingués députés, c'est-à-dire les chefs des deux principaux partis de l'opposition et le critique financier de l'opposition, le député de York-Simcoe, sont d'abord et avant tout des députés. Il semblerait donc que leur devoir consiste surtout à représenter à l'échelon fédéral plusieurs milliers de travailleurs canadiens qui habitent dans leur région respective, que ce soit Rocky Mountain, Oshawa-Whitby ou York-Simcoe.

Ces Canadiens, un peu comme les Canadiens qui habitent ma circonscription de Scarborough-Ouest ou la circonscription de tout autre député, sont pour la plupart des gens qui ont un assez bon emploi, qui sont assez contents de leur sort et assez confiants dans leur propre capacité et celle de leurs concitoyens à continuer à améliorer leur situation économique collective et résoudre éventuellement les problèmes que nous